

PROGRAMME DE FORMATION SSIAP Niveau 2 – RECYCLAGE

PROGRAMME | 14H | 2 JOURS | INTER ENTREPRISES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre aux stagiaires d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation.
Centrée agréée par la Préfecture de la Dordogne n°24-07.



Public concerné

Personne titulaire du **diplôme SSIAP 2 de moins de 3 ans** ou **recyclé depuis moins de 3 ans** et en activité (au moins 1607 heures dans les 36 derniers mois).



Pré requis

-Avoir le secourisme à jour : SST ou PSC1 de moins de 2ans, PSE1, CFAPSE.
-Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3 (depuis moins de 3 ans).



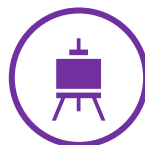
Nombre de participants

2 minimum à 12 maximum par session



Rythme de formation/horaires

Temps plein – journée de 7h – horaires en centre :09h-12h30/13h30-17h –
2 jours soit 14 heures



PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 1 : Prévention

Séquence 2 : Moyens de secours

Séquence 3 : Gestion du PC Sécurité

Séquence 4 : Organisation d'une séance de formation

Séquence 5 : L'équipe de sécurité incendie

ASS FORMATION – 113 RUE ALPHEE MAZIERAS 24000 PERIGUEUX – 05.53.06.86.47 – formation@groupe-ass.com



*SSIAP : Service de sécurité incendie et assistance à personnes.

Qui peut financer ma formation ?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



Pour apprendre un métier : le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



Pour Faciliter le retour à l'emploi – LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise)
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)



VALIDATION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une attestation individuelle de Recyclage.

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

A savoir : Recyclages et formations complémentaires : Recyclage tous les 3 ans. Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme. Formation complémentaire H0/B0 (prérequis à la fonction).



MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.

Formateur SSIAP Niveau 3 et Formateur SST

Plateau pédagogique



TARIF DE L'ACTION DE FORMATION

Formation INTER : 350€ / participant



LIEU DE LA FORMATION

Formation INTER : Organisme de formation A2S FORMATION – 113 Rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX



Site web :
www.a2sformation.com



Contact :
05 53 06 86 47



Adresse email:
formation@groupe-ass.com